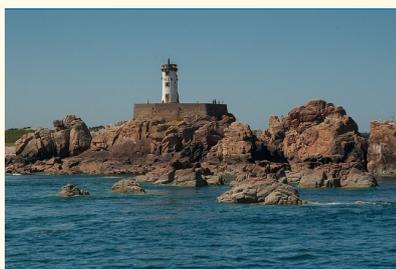




UI Ouest : La fin de nos usages



Lors de la séance du CSEE du mois de juin la Direction de la DOGO a présenté aux élus un dossier concernant une dénonciation du droit d'usage pour les techniciens Grand Public (GP) Boucle Local (BL). Ces techniciens (6 salariés concernés) interviennent sur l'île de Bréhat et à ce titre bénéficiaient de 2h supplémentaires permettant de compenser la pénibilité et le temps d'intervention rallongé pour se rendre sur l'île. En effet la traversée en bateau ainsi que des conditions de travail sur place où aucun véhicule ne circule complique fortement leur intervention. Même chose lors de mauvais temps ou encore en hiver où aucune restauration sur l'île n'est offerte.

Mais la DOGO ne le voit pas ainsi et a décidé de supprimer cette compensation sans autre forme et sans même proposer une compensation différente. Cette dénonciation d'un usage existant depuis plus de 15 ans au minimum reste une grande première sur le territoire breton. La **CFDT** ainsi que l'ensemble des organisations syndicales a demandé l'ouverture de négociations, à cela la Direction a émis un refus catégorique. Ces interventions sur l'île se faisait sur la base du volontariat. L'entreprise affirme que s'il ne devait plus y avoir assez de volontaires elle réfléchirait à la question.

Depuis maintenant plusieurs mois, depuis l'arrivée de Mme HEYDEMANN que constatons nous ? Des multiplications de restructurations, réorganisations, désorganisations, perte de compétences, augmentations de RPS, transformations, évolutions, ... la liste n'est, bien entendu, pas exhaustive. N'oublions pas et c'est historique le premier Plan de Départs Volontaires au sein d'Orange France sur SCE. Il est bien triste que le nom de notre nouvelle DG soit associé à un plan de départ. Alors oui dénoncer un usage n'est certainement qu'une micro-goutte pour la Direction qui parle dans ce dossier d'iniquité entre techniciens mais La **CFDT** a rappelé au Président du CSEE que l'équité se gagne aussi par la volonté de niveler par le haut. Force est de constater que ce n'est pas le choix retenu par la DOGO !

ASC

La **CFDT** a de nouveau présenté 2 résolutions :

Cfdt: Augmentation de 50 € de votre cadeau de Noël (120 € au 70 €), c'est encore NON. Refus de SUD et CGT de voter favorablement à vos attentes.

Cfdt: Augmentation de votre budget (remboursement sur facture, chèques vacances ou sport...), c'est toujours NON.



Pour obtenir mon enveloppe unique et en disposer comme je l'entends, quand je veux, où je veux et avec qui je veux : Je vote CFDT





Boutique : Tout d'abord, nos collègues de la boutique vont déménager à 240 mètres de leur lieu actuel de travail. La **CFDT** a voté **POUR** cette relocalisation puisque cette nouvelle boutique améliorera le quotidien et le confort.

Néanmoins, nous nous interrogeons sur les coûts engendrés ne connaissant pas à date l'avenir de la boutique face au projet en cours de transfert de nos boutiques en propres vers la GDT. Nous resterons aussi particulièrement vigilant concernant l'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) du back office.

SDIT : Concernant, le projet de fermeture du site Le Havre Eyriès et le déménagement de nos collègues de UI Normandie Centre vers Le Havre Capuchet la **CFDT** s'est prononcée **CONTRE**. La **CFDT** n'est aucunement opposée aux regroupements des salariés et des activités, cela permet de rapprocher les services, recréer des collectifs, éviter les risques de travailleurs isolés et d'optimiser le parc immobilier dans le cadre d'une RSE responsable. Cependant cela ne doit pas se faire au détriment des conditions de travail et de l'équilibre vie privée/vie professionnelle. Les constats suivants ont motivé notre vote négatif :

- Aggravation du temps de trajet
- Absence d'arrêt de bus à proximité
- Absence de restauration collective
- Difficultés d'accès au bâtiment pour les personnes à mobilité réduite
- Réalisation de travaux à minima

La CSSCT de l'UI NC et la **CFDT** suivront ce déménagement avec attention.

Bientôt plus aucun site Orange dans le Sud Loire !



En décidant de densifier son site de Nantes Estuaire et en déménageant les salariés de Vertou 12 et par la suite Vertou 5, **la direction Orange a fait le choix de désertifier le Sud Loire.**

Près de 250 collègues de DTSI, DOGO et Cyberdéfense vont arriver sur Estuaire. **Voici bien un des effets de Lead The Future : tout accélérer et notamment la rationalisation du foncier !** La capacité d'accueil évolue donc à 800 contre 600 actuellement et le taux d'occupation passe de 0.8 à 0.6.

Pour la **CFDT**, même si à ce jour les espaces sont peu occupés et même si ce projet peut trouver un écho favorable auprès des salariés, cela affectera forcément les jours de pointe la disponibilité des espaces et en l'occurrence l'accès à la cantine et au parking. La Direction semble confiante Mais n'oublions pas aussi que ce site est référencé nationalement pour les grands séminaires. Quant au site de Vertou et de Gloriette, la **CFDT** regrette le déménagement des services sur Moulin de la Garde, imposant à nombre d'entre eux une rocade embouteillée et de fait un temps de trajet allongé le tout avec une empreinte carbone dégradée ;

Le coworking sera toujours possible sur le site de Vertou 5 de façon pérenne jusqu'en 2025 ! En 2025, il ne devrait plus rester que 6 sites sur l'agglomération nantaise (hors boutiques), le chiffre de 4 à terme n'a pas été démenti. La consultation du dossier au **CSEE DOGO** se fait en mode accéléré : consultation en octobre. Cela ne laisse que peu de temps aux élus pour appréhender sereinement les contraintes et aménagements possibles. Les déménagements sont prévus courant 2024.

La CFDT sera vigilante à ce que l'équilibre vie professionnelle/vie privée ne soit pas dégradé pour les nouveaux déplacés mais aussi à ce que les accords soient respectés.

• **DS Coordinatrice CFDT** : Nicole NARAÏNEN • **RS CFDT** : Olivier LE DOUARIN

• **Vos élu-es au CSEE Direction Orange Grand Ouest** :

Henda MATHLOUTHI, Arnaud AUTRET, Laurence AVRIN, Véronique SEKMA, Laurent BRAS, Catherine FAUGEROUX, Valérie LE GOUPIL, Jacques BOURTHOURAULT, Gilles BARBIER, Franck LE SAUZE, Margot DUBOIS, Mireille VIVIER, Hassan DOUASSE, Alain ABADIÉ, Jean-Paul LERAY